

Impact du verdissement de la PAC sur la biodiversité

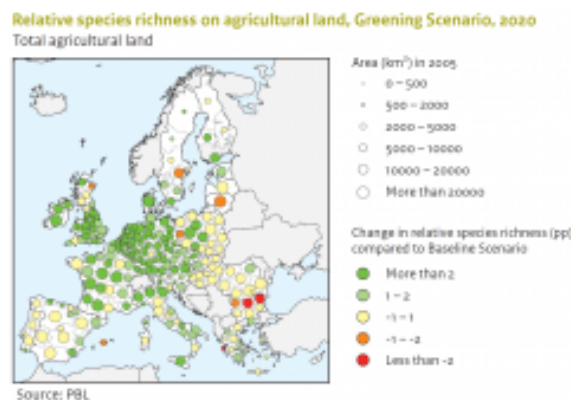
15 septembre 2011

L'agence de l'environnement des Pays-Bas, en collaboration avec l'Université de Wageningen a récemment publié un [rapport étudiant l'impact du verdissement de la PAC post-2013 sur la biodiversité des espaces agricoles dans l'Europe à 27](#).

Les auteurs mettent en évidence un **ralentissement de la perte de biodiversité**, principalement dans les zones d'agriculture intensive, les zones extensives riches en biodiversité étant déjà mieux prises en compte par les politiques publiques existantes. Ces résultats présentent cependant de fortes variations régionales suggérant qu'un **ciblage plus adapté des politiques pourrait permettre d'atteindre un meilleur résultat encore**.

Les conclusions de cette étude se basent sur une modélisation de l'option 2 de la proposition de la commission de novembre 2010 (« *CAP towards 2020* »). Les auteurs retiennent comme hypothèses principales : une **augmentation du budget des mesures agri-environnementales (5%)** ainsi que la **création d'un « paiement vert » en faveur des prairies permanentes et de la mise en place de surfaces de compensation écologique**, à hauteur de 5 % des terres arables.

L'impact économique de ce scénario, estimé à l'échelle régionale à l'aide du modèle CAPRI, a été ensuite utilisé pour en modéliser les conséquences sur les changements d'affectation et l'intensité de l'utilisation des sols, et aboutir, finalement, à un l'impact sur la biodiversité agricole (cliquer pour agrandir).



Les auteurs montrent de cette façon que la **richesse spécifique des espaces agricoles serait supérieure de 3% dans le cas du scénario de verdissement, comparé au statu quo, en 2020**. Cela ne stopperait pas pour autant le déclin de la biodiversité, mais ralentirait significativement son rythme.

La **production agricole serait, en contre-partie diminuée de 2% pour les prairies à 4% pour les surfaces en céréales**. Mais, globalement, l'augmentation des prix projetée ferait plus que compenser cette baisse au niveau du revenu agricole. Sa distribution varierait cependant fortement, par un transfert de revenu important des régions d'agriculture intensives vers d'autres plus extensives.

Pour minimiser les pertes de production, les auteurs suggèrent alors de privilégier les espaces les moins productifs pour mettre en œuvre les surfaces de compensation écologique, mais ils appellent surtout à sortir de l'approche « *one-size-fits-all* » pour plus de différenciation des politiques publiques au niveau régional.

